

**SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR
LES AFFAIRES RÉGIONALES**

ARRÊTÉ

**modifiant la composition du Comité régional de l'emploi,
de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP)**

**LE PREFET DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
PREFET DU LOIRET**

Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 6123-3, R. 6123-3-3 et R. 6123-3-5 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2014343-0007 du 9 décembre 2014 portant création et nomination des membres du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles ;

Vu le courrier de M. Philippe CORDAT, Secrétaire Général du comité régional de la CGT Centre, en date du 21 mai 2015.

Sur proposition du Secrétaire général pour les affaires régionales (SGAR).

ARRÊTE

Article 1^{er} : Monsieur Daniel RIVAS est nommé second suppléant du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles pour la Confédération Générale du Travail (CGT), au titre des organisations syndicales de salariés et professionnelles d'employeurs représentatives au plan national et interprofessionnel.

Article 2 : Le reste est sans changement.

Article 3 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 10 juin 2015
Le Préfet de la région Centre-Val de Loire,
Signé : Michel JAU

Arrêté n° 15.084 enregistré le 11 juin 2015.